

Carte d'identité :

L'association AAFP/CSF de Loire-Atlantique gère un service d'aide et d'accompagnement au domicile des familles (SAAD Familles) d'environ 25 salariés TISF et AVS qui intervient sur Nantes et son agglomération : 24 communes.

Contexte :

Depuis 2015, le SAAD Familles développe un partenariat spécifique avec deux maternités du département, la CAF et la PMI pour accompagner les parents présentant des signes de vulnérabilité au moment d'une naissance.

16h d'accompagnement effectuées à domicile par des TISF spécifiquement formés, **gratuites pour les parents**, ont ainsi été mises en place auprès des familles repérées par les professionnels des maternités. Cet accompagnement vise à réduire les troubles relationnels parents/bébé et prévenir la dépression du post-partum.

L'expérience et l'expertise acquises par les TISF en périnatalité, à travers ce partenariat original, reconnues par l'ensemble des acteurs de la périnatalité et par les institutions, ont amené le département à faire appel au SAAD Familles dans un nouveau cadre d'intervention : **accompagner des bébés, pour la plupart nés à la maternité du CHU de Nantes (service de néonatalogie et/ou de pédiatrie), dans l'attente d'une solution de sortie suite à une Ordonnance Provisoire de Placement.** Depuis 2020 jusqu'au 1er trimestre 2023, 46 nouveau-nés ont été accompagnés dans ce dispositif.

Objectifs :

- Suppléer l'absence ou l'inadaptation des parents à s'occuper de leur bébé de 0 à 2 ans confié à l'ASE mais en attente d'orientation (placement en Famille d'Accueil ou en pouponnière, ordonnance Provisoire de Placement).

Objectifs - suite :

- Prévenir le syndrome de l'hospitalisme (ou syndrome de régression mentale) que développent des jeunes enfants séparés brusquement ou longuement de leurs parents et hospitalisés pendant de longues périodes.
- Accompagner les bébés : Besoin de portage - Cocooning / maternage - Temps de stimulation et temps d'éveil.

Fonctionnement :

- Sollicitation du SAAD Familles par l'ASE suite à une demande du Pôle Urgences Ressources (cellule constituée de travailleurs sociaux et de professionnels médico-sociaux ayant pour mission la résorption des placements mal et non exécutés, et l'évaluation des situations des mineurs en danger pris en charge en urgence).
- Transmission d'informations concernant l'enfant par échange de mails.
- Mise en place des heures par le SAAD Familles, puis communication des plannings d'intervention aux services concernés.
- Intervention des TISF auprès de l'enfant au sein du service hospitalier, d'une durée variable en fonction de la demande et du temps d'hospitalisation. Possibilité de 2h/jour du lundi au vendredi.

Points forts :

- Impacts positifs observés par les soignants : bien-être des enfants, figure d'attachement, ce qui permet une sécurité affective.
- Réactivité dans la mise en place de l'accompagnement.
- Interventions très appréciées des professionnels TISF leur permettant d'expérimenter un autre cadre d'intervention et valorisant un lien privilégié avec les équipes soignantes.
- Dispositif qui fait toujours l'objet d'une forte sollicitation du département et qui permet de maintenir l'envie d'innover et d'aller plus loin dans la clarification des missions des TISF dans ce nouveau cadre d'intervention.